

Motion 3090

pour renommer la place de la Petite-Fusterie en place Ruth-Fayon

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la motion M 2536 « pour une reconnaissance dans l'espace public du rôle joué par les femmes dans l'histoire genevoise », qui réclamait le changement de dénomination de 100 rues dans le canton, a été accepté par le Grand Conseil en 2019 ;
- que Ruth Fayon, survivante des camps de concentration nazis, a consacré sa vie à témoigner de son expérience dans les écoles genevoises ;
- que son engagement inlassable pour l'éducation et la mémoire de la Shoah a eu un impact profond sur de nombreuses personnes et a contribué à la lutte contre l'antisémitisme et l'oubli ;
- que, suite au premier refus du Conseil d'Etat de renommer la promenade Charles-Martin, la Ville de Genève propose de renommer en son honneur la place de la Petite-Fusterie, située dans le centre-ville ;
- que son changement de dénomination ne modifierait pas le nom de la place de la Fusterie et éviterait les éventuelles confusions entre ces noms similaires. Par ailleurs, aucune adresse n'est référencée à cet endroit ;
- que ce dossier est toujours en cours d'instruction auprès de la Commission cantonale de nomenclature (CCN),

invite le Conseil d'Etat

à valider la proposition émise par la Ville de Genève et à renommer la place de la Petite-Fusterie en place Ruth-Fayon.